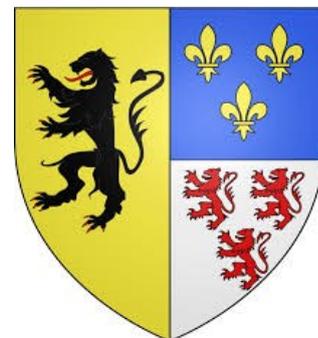




# EL' CHTIOTE PACHE

*le bulletin d'information dématérialisé  
de la section interrégionale  
des Hauts-de-France*



N°4 – 06 novembre 2020



Ce jeudi 05 novembre 2020, un point d'information relatif à la crise sanitaire liée au coronavirus s'est tenu en visioconférence, à la direction interrégionale (DI) des Hauts-de-France, devant les représentants du personnel.

## Le point sur la situation sanitaire au 05/11/20

Le directeur interrégional (DI) fait le point sur la situation sanitaire dans l'interrégion.

	Présentiel	Télétravail (au moins 1 jour)	Septaine	ASA	Malades avérés ou suspectés
AG/CO	223	251	5	5	1
SU	450	34	24	66	13
TOTAUX	673	285	29	71	14

## Télétravail

Le DI souligne une sensible progression du télétravail essentiellement en AG/CO.

À présent, le seuil des 3 jours n'existe plus.

Sur un total de 285 agents en télétravail : 23 le sont 1 jour / semaine, 109 le sont 2 jours / semaine, – 70 le sont 3 jours / semaine, 41 le sont 4 jours / semaine, 42 le sont 5 jours / semaine.

Afin de favoriser les rotations dans les bureaux de douane, les missions ont été listées pour apprécier si le télétravail est possible.

Une analyse est en cours avec les chefs de service afin d'obtenir une totale visibilité sur la gestion des missions et des postes « télétravaillables ».

## Conditions de travail

**Surveillance** : le DI demande à chaque directeur régional de veiller à ce que le nombre de personnes par véhicule ne dépasse pas 3 (infracteur compris).

**Attestations de déplacement** : elles ne sont plus nécessaires pour les déplacements professionnels (y compris syndicaux) ; la commission d'emploi suffit.

**Agents admissibles au concours de contrôleur principal** : les agents qui souhaitent passer l'épreuve orale en visioconférence devront présenter au service de la DNRFP un certificat médical de leur médecin traitant, et cela au moins 10 jours avant l'épreuve.

**Agents testés positifs** : le protocole de reprise d'activité de ces agents est géré par la médecine de prévention.

**Formations** : toutes les formations ne sont pas encore possibles en e-learning. Une réunion avec la DG est prévue la semaine prochaine, notamment pour ce qui est des formations Brexit.

**Infos Douane Service** : le DI nous informe que suite à son intervention auprès de DG-COM, un message a été mis en place sur le serveur afin de réorienter les usagers pour les questions relatives à la circulation des personnes et au franchissement des frontières.

Enfin, le DI indique un relâchement dans certains services concernant le port du masque, en particulier au moment des repas et dans les voitures. Nous devons collectivement veiller à ne pas tolérer le moindre manquement sur les gestes barrières.

Les représentants UNSA à l'audio DI : Florence BAYART-TRINEL et Pascaline BOUBET